# DELEGATION DE SIGNATURE

Date de la publication : ***01/06/2018***

Le Directeur général de l'Agence française de développement,

Vu le code monétaire et financier, et notamment son article R. 515-16 ;

Vu le décret du 25 mai 2016 portant nomination du Directeur général de l'Agence française de développement, publié au Journal Officiel de la République Française le 26 mai 2016 ;

**DECIDE :**

Délégation est donnée à Madame Emmanuelle RIEDEL DROUIN, responsable de la division Financements Structurés, chargée de l'interim du Directeur du Département Accès au financement et financements structurés (AFI) du 04/06/2018 au 25/06/2018 inclus, à l'effet de signer, au nom du Directeur général, l'ensemble des actes, correspondances, décisions, contrats relatifs à l'exercice des attributions du Département Accès au financement et financements structurés visées au recueil d'attributions des services de l'AFD, tel qu'éventuellement modifié.

La présente décision entrera en vigueur le lendemain de sa publication sous forme électronique sur le site Internet de l'AFD.

Fait à Paris, le 17 mai 2018
En un exemplaire original

**Le Directeur général**

Rémy RIOUX